

25 janvier 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, le mercredi 25 janvier 2023 à 18 hrs 30, à laquelle :

Sont présents :

Sylvain Denis	Sylvain Plante
Jocelyn Côté	Réal Champagne
Christine Morin	

Formant quorum sous la présidence de : Monsieur Marc Girard

Autre présence: Susie Trudel, directrice

Absence: Benoit L'Heureux

Veillez noter que le conseil s'est réuni en caucus privé de 18 hrs à 18 hrs 30

Informations :

M. Marc Girard souhaite la bienvenue à tous, il est 18 hrs 30

2023-01-001

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 hrs 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christine Morin

Secondé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Informations :

La directrice informe le conseil que M. Jocelyn Côté à été élu sans opposition en tant que conseiller au poste no 2.

Les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue.

Informations :

Période de questions de l'assistance

Aucune assistance

Informations :

Demande verbale : aucune permis émis pour la période

2023-01-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2022

Il est proposé par Sylvain Denis

Secondé par Sylvain Plante

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2023-01-003

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Réal Champagne

Secondé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de décembre 2022 au montant de 65 522\$

2023-01-004

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Sylvain Denis

Secondé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 7 515.06\$ pour la période du 1^{er} au 25 janvier 2023.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 31 janvier 2023

Susie Trudel, directrice générale

Informations :

Demande de la directrice du Parc Opémican pour faire ouvrir leurs pistes de ski de fond par notre employé et nos équipements. Le conseil est d'accord pour faire une entente avec le Parc. Nous lui envoyons notre accord et une proposition monétaire. A suivre.

Informations :

Rapport d'incendie pour Laniel de la Ville de Témiscaming.

Il y a eu 3 interventions des pompiers en 2022.

100% des appels était en lien avec les lignes l'Hydro.

2023-01-005

CONSIDÉRANT qu'à l'automne 2021, les membres du Conseil de la MRC avaient commandés l'organisation d'une journée de travail (GAMME) afin d'envisager les options possibles pour optimiser les ressources humaines et matérielles mobilisées pour rencontrer les obligations liées à la sécurité civile;

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'année 2022, un comité de travail a été mis en place pour organiser cette journée de réflexion;

CONSIDÉRANT que cette journée a eu lieu le 29 octobre 2022 au Centre communautaire de Lorrainville et que 94 personnes ont participé à cet événement au cours duquel des ateliers de travail à partir de 2 cas concrets vécus au Témiscamingue ont été réalisés et que la présence de représentants de la MRC de Bécancour ont permis à l'assistance de bien comprendre leur modèle régional;

CONSIDÉRANT que lors de cette journée, un sondage a été réalisé auprès des participants afin de connaître leur avis sur le modèle de gestion à préconiser dans une démarche de réorganisation des services en sécurité civile, soit :

1. Gestion locale;
2. Gestion territoriale;
3. Gestion par secteur géographique (centre, est, nord et sud).

CONSIDÉRANT la tenue d'un grand GAMME le 29 octobre 2022 sur la sécurité civile et des différentes orientations ressorties à la fin de cette journée et de l'importance d'y donner suite;

CONSIDÉRANT la volonté de certaines directions générales de travailler sur cette responsabilité à l'échelle territoriale selon les modèles préconisés par les municipalités locales du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la possibilité d'être soutenu par la direction régionale du ministère de la Sécurité publique, volet sécurité civile pour réaliser cet exercice;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Christine Morin
appuyé par M. Sylvain Denis
et résolu unanimement

- **QUE** le TNO Laniel retient le modèle de **gestion territoriale** pour la réorganisation des services en sécurité civile afin qu'un comité puisse travailler sur le dossier et émettre des recommandations auprès du Conseil de la MRC.
- **DE TRANSMETTRE** la présente résolution auprès de la directrice générale de la MRC de Témiscamingue.

2023-01-006

Règlement pour lavage de bateaux

Considérant qu'il y a de plus en plus d'espèces exotiques envahissantes sur les lacs de la région et d'ailleurs;

Considérant qu'il ait assez difficile d'avoir le contrôle sur les personnes qui lavent ou non leur bateau à notre station de lavage;

Il est proposé par Sylvain Denis

Secondé par Sylvain Plante

Et résolu unanimement

Que les membres du conseil acceptent le projet de règlement sur le lavage obligatoire des embarcations pour assurer la protection du lac Kipawa (partie située dans le TNO Laniel) proposé par la MRC de Témiscamingue.

2023-01-007

Considérant que le bateau de la municipalité ne convient plus aux tâches à faire sur l'eau par nos employés municipaux;

Considérant qu'un ponton de travail sera plus sécuritaire et plus adapté au travail de nos employés municipaux;

Il est proposé par Christine Morin

Secondé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

D'envoyer des appels d'offres pour l'achat d'un ponton de travail.

Informations :

Bâtiments patrimoniaux.

Informations provenant de la MRC : un projet de règlement de démolition des bâtiments patrimoniaux en TNO sera déposé au prochain conseil de la MRC le 15 février prochain. Le gouvernement a adopté une loi qui oblige toutes les municipalités incluant le TNO à adopter un tel règlement. Le Comité Municipal sera impliqué dans l'identification des bâtiments patrimoniaux sur son territoire.

Discussion sur le Camp du Trappeur bâti en 1937. Le conseil est d'accord que Marc et Susie vérifie pour garder ce site vivant et de faire des vérifications auprès du propriétaire.

Informations :

Bande riveraine

Discussion sur la bande riveraine. Trouver un moyen pour sensibiliser nos citoyens à la protection de la bande riveraine.

Informations :

Cours d'éthique pour les nouveaux élus.

Vérifier d'autres dates car le 25 février 2023, aucun des nouveaux élus n'est disponible.

Informations :

Lecture de la résolution de la MRC afin de permettre les habitations de plusieurs logements sur le lot 5 970 576 en date du 11 janvier 2023.

Informations :

Demande d'aide financière de la Fondation Brousseau-Dargis : Refusé par le conseil

Informations :

Demande d'aide financière de l'organisme Besoin d'aide 24/7 : Refusé par le conseil

2023-01-008

Terrain en 2^{ème} rangée

Pour donner suite à une demande de la MRC à savoir si nous voulons ouvrir les 17 terrains en 2023 ou seulement une partie et le reste une autre année;

Il est proposé par Sylvain Denis

Secondé par Christine Morin

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord à ouvrir les 17 terrains en 2023.

2023-01-009

Projet avertisseur de fumée 2023

Il est proposé par Réal Champagne

Secondé par Sylvain Plante

Et résolu unanimement

Que le Comité Municipal de Laniel est d'accord pour participer à ce projet d'avertisseur de fumée 2023 proposé par la MRC pour la sécurité incendie.

2023-01-010

Entente incendie 2023

Il est proposé par Réal Champagne

Secondé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter l'entente proposée par la ville de Témiscaming pour la protection incendie sur le territoire de Laniel pour l'année 2023.

D'accepter le montant forfaitaire de 50 000\$ et de payer pour les interventions du service de protection sur notre territoire.

2023-01-011

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT que la MRC a consulté les municipalités de son territoire pour connaître leur intérêt à un dépôt commun pour l'acquisition de radars pédagogiques;

CONSIDÉRANT la confirmation du TNO Laniel auprès de la MRC de Témiscamingue à participer à cette demande commune;

CONSIDÉRANT que le projet vise à doter la municipalité d'un radar pédagogique;

CONSIDÉRANT que ce radar, lors de son acquisition, sera installée sur la route 101 qui est sous la juridiction du ministère des Transports et qu'à cet égard, elle a obtenu une permission de voirie délivrée par la Direction générale territoriale, jointe aux présentes;

CONSIDÉRANT que le présent projet totalise un budget de 97 044.44 \$, taxes incluses et que la participation financière ou en biens et services de la municipalité est requise comme engagement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jocelyn Côté
appuyé par M. Sylvain Denis
et résolu unanimement

- **DE RÉITÉRER** la participation du TNO Laniel au projet déposé par la MRC le 13 janvier 2023.
- **DE CONFIRMER** la contribution monétaire ou en biens et services du TNO Laniel pour un montant de 882 \$ (avant taxes) dans le cadre du projet d'acquisition de radars pédagogiques auprès du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

Si le TNO Laniel, via le projet de la MRC de Témiscamingue, devient bénéficiaire de l'aide financière en vertu du présent programme, elle s'engage à respecter les lois et les règlements en vigueur et à obtenir toutes les autorisations requises, s'il y a lieu.

Informations :

Demande de M. Philippe Doherty, attaché politique du député Daniel Bernard, si nous avons un journal acheminé à nos citoyens et si nous voudrions mettre de la publicité. Le conseil décide de ne pas mettre de la publicité dans notre info-journal.

Informations :

Discussion sur Vidéotron

Informations :

Période de questions de l'assistance
Aucune assistance

Informations :

Prochaine réunion : mercredi le 22 février 2023 à 18 hrs 30

2023-01-012

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvain Plante

Secondé par Christine Morin

Et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 20 hrs 30

Marc Girard, président

Susie Trudel, dg